

DE23.050

**ADMINISTRATION GENERALE
ACQUISITION IMMOBILIERE**

Autorisation - Approbation

0380

Vu les articles L 2121-29 et L 2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Centre Communal d'Action Sociale cherche à acquérir un immeuble permettant de repositionner l'Épicerie Sociale et Solidaire.

L'immeuble situé 108 rue des résistants connu sous le nom de « Magasin Antika » est proposé à la vente et ses caractéristiques semblent répondre aux besoins de l'Épicerie Sociale et Solidaire.

Cet immeuble est cadastré sous les références AH 588, parcelle d'une contenance de 578 m², et comprend :

- 500 m² de surface de vente en rez-de-chaussée disposant de deux entrées, une entrée donnant sur la rue des résistants et une autre rue du 11 novembre ;
- 40 m² de bureau ;
- 60 m² de cour donnant accès au magasin pour les marchandises
- 21 mètres de linéaire de façade.

Le Centre Communal d'Action Sociale envisage ainsi l'acquisition de ce bien permettant la nouvelle installation de l'Épicerie Sociale et Solidaire. Des négociations sont à engager avec le vendeur du bien sur les modalités d'acquisition du bien.

Le Conseil d'administration autorise Monsieur le Président à :

- entamer les négociations en vue de l'acquisition de cet immeuble,
- à signer dans le cadre de ces négociations, tout courrier ainsi que tous actes correspondants, leurs annexes et leurs suites.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Ainsi fait et délibéré

Pour expédition conforme,

Comme ci-dessus,

Le Président


Bernard HAESEBROECK

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'ARMENTIÈRES

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS**

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 21 septembre 2023
Convocation du 28 août 2023
Administrateurs en exercice : 17
Administrateurs présents : 10

L'an deux mille vingt-trois, le 21 septembre à dix-sept heures trente, les membres du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale d'Armentières se sont réunis en salle mutualisée au CCAS – 57 rue Paul Bert à Armentières, sous la présidence de Monsieur Bernard HAESEBROECK, Président de l'établissement.

PRÉSENTS : M. QUESTE, Mme COBBAERT, Mme CASIER, M. TISON-BEERNAERT, M. VANGAEVEREN, Mme LEROY, M. CHIEUX, M. BEHAGHEL, Mme LORIDAN

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR : Mme GUSTIN, M. AIT ELHAJ

EXCUSÉS :, M. VANNESTE, Mme PLAZANET, M. MEHEZ, M. BOURGEOIS

ABSENTS : Mme LATOUR